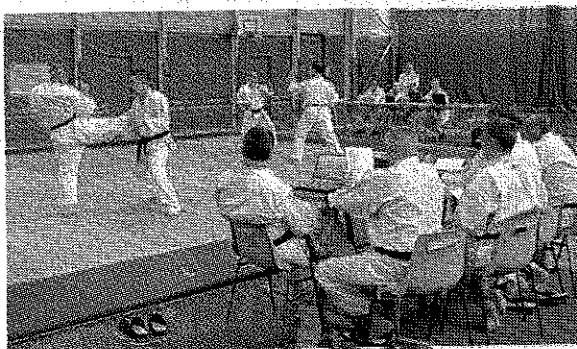


Le tai-jitsu do a ses nouveaux gradés

Le club de tai-jitsu do de la ville a organisé son stage annuel de passage de grade le 17 mars au sein des locaux du centre sportif Pierre de Coubertin. Pour l'occasion, huit personnes passaient devant un jury de hauts gradés issus de différents clubs. A noter que celui-ci était notamment composé de Daniel Dubois, co-fondateur de la méthode. «Parmi les candidats, six sont parvenus à accéder au grade supérieur», précise Xavier Plassard, le président du club. Pour cela, ils ont dû se confronter à différents ateliers. Pour l'atelier «culture et tradition», ils devaient tirer un sujet et le préparer durant 10 minutes afin de passer à l'oral. L'atelier «questions orales» portait sur des sujets d'éthique, de culture et de traditions. L'atelier «techniques» avait pour but de juger le travail

des chutes et les sorties face à différentes attaques (pied, poing, saisies, étranglement, couteau, bâton, matraque). Enfin, l'atelier «combat» était plus libre, 10 personnes attaquant le candidat à tour de rôle et celui-ci devant se débrouiller avec les différentes techniques de combat de son choix.



Les candidats au passage de grade ont dû affronter un jury réuni autour de Daniel Dubois du tai-jitsu le 17 mars au centre Coubertin.